

# NOTICE



INSTALLATION / UTILISATION / ENTRETIEN / MAINTENANCE / CONSEILS DE SÉCURITÉ

## COUVERTURE DE SÉCURITÉ A BARRES WOOD SECURIT PLUS



# FLUIDRA

Fabrication conforme à la norme NF P 90-308

À lire attentivement et à conserver pour une utilisation ultérieure

**FLUIDRA INDUSTRY FRANCE**

105 Rue Henry Potez  
66000 Perpignan - FRANCE  
Tel : 04.68.61.75.30

Numéro de série

Indice de révision : D-08-2021

900018

INFORMATION .....	3
LIVRAISON / DÉCHARGEMENT .....	3
<b>MATÉRIEL NÉCESSAIRE</b> .....	4
<b>ÉLÉMENTS REÇUS</b> .....	4
<b>POSITIONNEMENT SUR LE BASSIN</b> .....	5
<b>CENTRAGE DE LA COUVERTURE SUR LE BASSIN</b> .....	6
<b>REPÉRAGE ET PERÇAGE POUR LA MISE EN PLACE DES PITONS</b> .....	7
<b>MISE EN TENSION DES SANGLES</b> .....	9
<b>UTILISATION</b> .....	10
<b>RECOMMANDATIONS IMPÉRATIVES</b> .....	11
GARANTIE .....	12
SÉCURITÉ .....	13
UTILISATION ET ENTRETIEN .....	14
ATTESTATIONS DE CONFORMITÉ .....	15
CONSEILS DE SÉCURITÉ .....	16

*\* Toutes les photos de ce document sont non contractuelles*

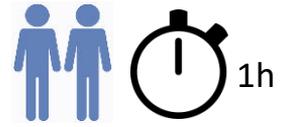
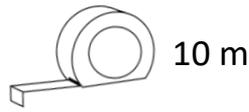
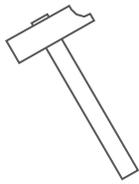
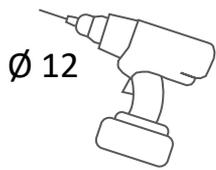
- Cette couverture de sécurité a été conçue afin d'empêcher l'accès de la piscine aux enfants de moins de 5 ans lorsqu'elle est déroulée et verrouillée.
- Les couvertures n'ont pas pour but de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- La fabrication de cette couverture est conforme à la norme NF P 90-308, il est de la responsabilité de l'installateur de réaliser l'installation conformément à cette même norme.
- Ce manuel d'instruction est destiné à la personne chargée d'installer et de mettre en service la couverture de sécurité, puis doit être remis au propriétaire de la piscine.
- Période d'utilisation : toutes saisons (dépendant de la situation géographique de la piscine)
- Temps de manœuvre estimé moyen (bassin 8 x 4 m) en fermeture : 3 à 5 minutes
- Temps de manœuvre estimé moyen (bassin 8 x 4 m) en ouverture : 5 à 10 minutes
- Cette couverture a été fabriquée suivant une prise de mesures rigoureuse et reportée sur le bon de commandé délivré par Fluidra à l'installateur ou au revendeur.
- Il est de la responsabilité de l'installateur ou du revendeur :
  - de fournir un plan du bassin avec un relevé rigoureux des côtes prises tous les mètres dans la largeur et dans la longueur du bassin.
  - d'indiquer clairement toute configuration particulière (débordement, découpe en forme...) et de fournir des gabarits afin que la couverture soit correctement ajustée au bassin.

## LIVRAISON/DÉCHARGEMENT

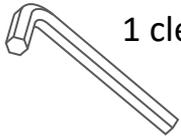


- La présence de deux personnes et/ou d'un engin de manutention est nécessaire pour assurer un déchargement en toute sécurité.
- Il est fortement conseillé de vérifier le colis en présence de l'installateur/revendeur et si nécessaire notifier sur le bon de livraison des réserves précises et caractérisées.
- Nous ne pouvons être tenus pour responsable des pertes ou dommages dus au transport. Nos marchandises sont vendues au départ de Fluidra Industry France, et voyagent aux risques et péril du client (Article, 100 du code du commerce)

# MATÉRIEL NÉCESSAIRES



## ÉLÉMENTS REÇUS



1 clé 6 pans (Allen) n°2



1 volant (ou 2 volants pour les bassins supérieurs à 4 x 9m)

Sandows et crochets inox



Cliquets de tension

1 couverture



Notice installation / utilisation



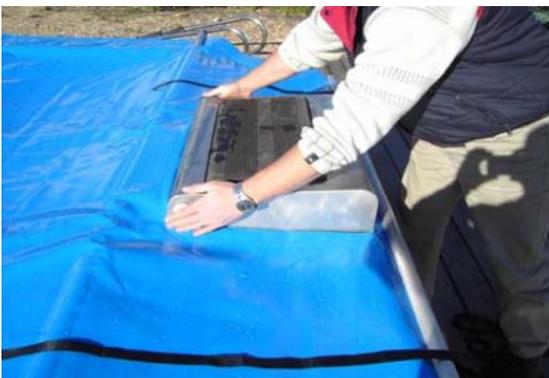
Centrer la couverture encore enroulée sur la largeur opposée au bloc ou découpe échelle si existant.



Dérouler la couverture à l'aide de la sangle prévue à cet effet.



Une fois la couverture entièrement déroulée, positionner le bloc dans la découpe.



Visser les crochets (à 40 cm sous la margelle) dans l'alignement des sangles des deux largeurs, puis y accrocher les cliquets et réaliser une pré-tension des sangles.



Coté bloc, tendre les cliquets de façon à mettre la couverture en butée sur le bloc.



Ajuster la tension de la couverture avec les cliquets du côté opposé au bloc.



Fixer les crochets le plus bas possible, et réaliser la tension des sangles latérales de la couverture.



Positionner les crochets inox en face des œillets à 40 cm sous les margelles.  
Mettre les sandows dans les œillets et les fixer aux crochets.



**IMPORTANT :**

- Il est inutile d'utiliser les sandows sur la longueur, la tension des sangles latérales suffit à garantir la sécurité de votre piscine.

Défaire tous les sandows, et détendre toutes les sangles en tirant sur la gâchette des cliquets et en les ouvrant entièrement.



Veiller à ce que la sangle de déroulement soit dans l'axe de la couverture.  
Pour les bassins de dimensions supérieures à 4 x 9 m, utiliser les 2 volants fournis.

**DÉROULEMENT**

Dérouler la couverture à l'aide de la sangle de déroulement



**TOUJOURS GARDER LA VUE SUR LE BASSIN PENDANT  
LES OPERATIONS D'OUVERTURE ET DE FERMETURE**

**La garantie est de 3 ans sur la bâche.**

- La garantie d'un produit défectueux s'applique après la vérification des défauts par retour du produit en nos locaux ou sur le terrain par l'installateur / revendeur après information du service technique de FLUIDRA.
- Les frais inhérents à la dépose, repose, transports sont exclus de la garantie (fourniture d'eau, produits chimiques, frais de dommages et intérêts ainsi que toute demande de pénalité).
- La garantie ne couvre pas les détériorations dues au transport, le client devant établir les réserves ou refuser les colis détériorés à la réception. Cependant, dans un souci d'amélioration de ses services, la société FLUIDRA INDUSTRY FRANCE sollicite ses clients à l'informer des incidents de transport survenus.
- Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation (exemple: manipulation de la couverture), négligence ou défaut d'entretien de la part de l'acheteur, ou de tout autre sous-acquéreur. Les défauts ou détériorations des produits consécutifs à un accident extérieur, à des conditions anormales de stockage et/ou de conservation chez l'acheteur ou sous-acquéreur, ne pourront ouvrir droit à la garantie due par FLUIDRA INDUSTRY FRANCE.
- La garantie ne s'applique pas lors de dysfonctionnements et/ou dégradations liés à un facteur qui est étranger à FLUIDRA INDUSTRY FRANCE, tels que, à titre d'exemple, non-respect des paramètres de l'eau ou du niveau d'eau. La présente garantie est également exclue en cas de vice résultant de la réparation ou de l'intervention d'un tiers sur les produits, en cas de mauvaise appréciation par l'acheteur de ses besoins, et en cas de modifications apportées aux produits.
- Les travaux de montage et d'installation des produits restent à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, qui s'engage à respecter la notice de montage et d'utilisation fournie avec les produits. En conséquence, toute garantie est exclue en cas de vice résultant du montage et/ou de l'installation du produit, comme en cas de non-respect de la notice de montage et d'utilisation.
- Cette garantie ne couvre ni les accros, ni les trous, ni les déchirures, lorsque la réclamation a lieu après une utilisation – même partielle – du produit. Sont également exclus les dégâts occasionnés par la grêle ou la tempête et tout ce qui est dû à une utilisation non conforme de la couverture. Sont exclus de cette garantie la corrosion et la dégradation de matériels causés par l'utilisation d'électrolyseur au sel ou tout appareil produisant une réaction électrochimique ou électrophysique, qui de manière générale accélère la corrosion des métaux.
- Sont exclus de la garantie les conséquences de la foudre, la mauvaise utilisation du matériel et tout matériel endommagé ou détérioré.
- Pour les durées de garantie, veuillez vous référer aux conditions générales de vente de FLUIDRA INDUSTRY FRANCE.

**CETTE COUVERTURE EST FABRIQUEE SELON LA NORME NFP 90-308**

Attention la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture correctement installée conformément aux instructions du fabricant.

Interdire de monter, marcher ou sauter sur la couverture.

Contrôler l'absence de baigneur ou de corps étranger dans le bassin avant et pendant la mise en place de la couverture.

La mise en place de la couverture ne doit être entreprise que par un adulte responsable.

Les conditions obligatoires à respecter pour que la couverture soit conforme aux exigences de sécurité :

1. Les couvertures WOOD SECURIT PLUS sont fabriquées aux dimensions extérieures des margelles. La piscine doit dépasser au moins de 50 cm du sol.
2. Les couvertures doivent être arrimées sur toute leur périphérie, sans que des obstacles ou des ornements les en empêchent.
3. Les piscines ne doivent pas être dotées de plages à plusieurs niveaux.
4. Les piscines ne doivent pas avoir de débordement sur une partie ou la totalité du bassin.
5. Les pitons doivent être fixés sur un support résistant, sont exclues les plages en pelouse, terre, gravier, pavés autobloquants.
6. Les couvertures sont dotées d'un dispositif d'évacuation des eaux de pluie. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ce dispositif reste opérationnel.
7. Les couvertures ne devront subir aucune modification non validée par Fluidra Industry France que ce soit au niveau des dimensions ou des fixations. Le remplacement des accessoires de fixation ne devra être effectué qu'avec du matériel normalisé par Fluidra France.

## UTILISATION

- Au cours de l'hiver, l'utilisateur doit vérifier régulièrement l'état des accrochages et, si nécessaire, les retendre (surtout pour les modèles avec sangles).
- Dans les régions sujettes aux chutes de neige, l'utilisateur ne doit pas baisser le niveau d'eau dans le but de préserver l'accrochage. La couverture reposera alors à la surface de l'eau.
- En cas de chute de neige, la couverture doit être déneigée pour éviter toute surcharge au risque d'observer un cintrage des tubes.
- Les trous d'évacuation des eaux pluviales ne doivent pas être obstrués par des feuilles ou divers dépôts de saletés.
- Respecter les niveaux d'eau définis par le fabricant. Pour des questions de sécurité et de pérennité il est impératif de veiller à ce que le niveau d'eau dans le bassin soit toujours à hauteur d'utilisation c'est à dire aux 2/3 des skimmers et ce, toute l'année.

## ENTRETIEN

- Le nettoyage de la couverture doit être effectué par l'utilisateur au minimum quatre fois par an à l'aide d'une éponge non abrasive et d'un produit nettoyant doux, non abrasif et surtout exempt de solvant.
- En période de pluie, l'utilisateur doit veiller à retirer les impuretés déposées sur les trous d'évacuation.
- En cas de chute de neige, la couverture doit être déneigée pour éviter toute surcharge au risque d'observer un cintrage des tubes.
- L'utilisateur doit veiller, au minimum une fois par trimestre, au parfait assemblage et à l'état de la couverture.
- L'ensemble des sandows doit également faire l'objet d'un contrôle à chaque mise en place de la couverture sur le bassin.
- Tout élément anormalement usé doit être remplacé uniquement par du matériel fourni par Fluidra France.

## ATTESTATION DE CONFORMITE

aux exigences de sécurité de la norme NF P 90-308 (mai 2004) et amendements A1, A2 et A3  
Éléments de protection pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif – Couvertures de sécurité et dispositifs d'accrochage

*Certificate of Conformity with the safety requirements of NF P 90-308 (May 2004) Standard and amendments A1, A2 and A3  
Protective elements for in-ground, barrier-free, private or collective use swimming pools – Safety covers and securing devices*

Type de couverture de sécurité : **Bâche à barres pour piscine hors sol ou partiellement enterrée**  
*Type of safety cover:*

Marque et modèle : **WOOD SECURIT PLUS**  
*Mark and model:*

Fabricant : **INTERPOOL**  
*Manufacturer:*  
661, rue J-B Biot – Espace Polygone Nord  
BP 4110  
66000 PERPIGNAN

Demandeur de l'attestation : **INTERPOOL**  
*Applicant:*  
661, rue J-B Biot – Espace Polygone Nord  
BP 4110  
66000 PERPIGNAN

Au vu du rapport d'examen sur dossier référencé **F110905/CQPE/4**, la couverture essayée est déclarée conforme aux exigences du document de référence.

*On the basis of the results contained in the report reference F110905/CQPE/4, the safety cover tested is declared in conformity with the requirements of the above referenced document.*



Trappes, le 5 mai 2006



Le Chef de la Division  
**Usage Domestique ou de Loisir**  
*The Head of Domestic and Leisure Products Division*



**Bruno FAUVEL**

Cette attestation est délivrée dans les conditions suivantes :

1. Elle ne s'applique qu'à l'article essayé et pour les essais réalisés ou pour les informations qui sont consignés dans le rapport référencé ci-dessus. "Le LNE décline toute responsabilité en cas de non-conformité d'un des éléments de l'article essayé pour lequel le demandeur a fourni au LNE un certificat ou une garantie de la conformité aux normes en vigueur, le demandeur étant seul responsable de la véracité des documents qu'il produit au LNE."
2. Elle n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par le LNE.
3. La conformité à la norme référencée ci-dessus n'exonère pas de la conformité à la réglementation en vigueur.
4. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.

*This certificate is issued under the following conditions:*

1. It applies only to the tested item and to the tests or information specified in the report referenced above. "The LNE declines any responsibility in the event of non conformity for one of the elements of the article tested for which the applicant provided to the LNE a certificate or a guarantee of the compliance with the standards in force, the applicant being the only person responsible of the veracity of the documents that he produces to the LNE."
2. It does not imply that LNE has performed any surveillance or control of its manufacture.
3. The conformity to the above referenced standard does not exempt from the conformity to the regulation in force.
4. Copies are available upon request by the applicant.

### Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00  
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244  
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP





# CONSEILS DE SÉCURITÉ

## CONSEILS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ

### AVERTISSEMENT :

**La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.**

Apprenez les gestes qui sauvent.

Mémoriser et afficher près de la piscine les numéros des premiers secours

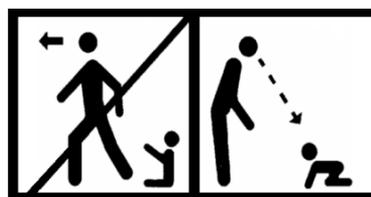


POMPIERS: 18 pour la France / 112 sur Téléphone portable

SAMU: 15 Pour la France

CENTRE ANTI-POISON le plus proche

**La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.**



## CONSEILS DE SÉCURITÉ PROPRES AUX COUVERTURES

### AVERTISSEMENT :

**Attention, la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée conformément aux instructions du fabricant.**

- Cette couverture ne substitue pas au bon sens, ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- La couverture doit être systématiquement installée en position fermée, en cas d'absence même momentanée du domicile.
- Seul un adulte responsable doit effectuer les manœuvres d'ouverture et de fermeture de la couverture.
- Contrôler l'absence de baigneur ou corps étrangers dans le bassin avant et pendant la manœuvre de la couverture.
- Ranger les outils nécessaires pour actionner les couvertures hors de portée des enfants
- La mise en place de la couverture ne doit être entreprise que par un adulte responsable.
- Lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin, prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès au bassin jusqu'à la réparation de la couverture.
- Respecter les hauteurs d'eau préconisées.

# FLUIDRA

NOTICE ORIGINALE. NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE MODIFIER TOTALEMENT OU EN PARTIE LES CARACTERISTIQUES DE NOS ARTICLES OU LE CONTENU DE CE DOCUMENT SANS PREAVIS.